

17ème rapport annuel du président

La 17^e année d'existence de notre Association a été une année électorale. Une expansion en constante augmentation a permis à l'Association d'adopter de nouvelles structures avec des responsables régionaux, une Conférence régionale et un comité avec des effectifs réduits. Rétrospectivement, un changement positif et surtout nécessaire. Les meetings dans les régions traitent des thèmes d'actualités cantonales et connaissent un taux de participation variable d'une région à l'autre. La base d'affiliation est ainsi bien intégrée dans les activités de notre Association et nous connaissons mieux les problèmes à résoudre.

Lors de cinq séances, le comité a traité un grand nombre de thèmes :

La question sur l'application du droit de bail dans le contrat d'hébergement a été un des points essentiels traités lors de ces réunions. Finalement le Tribunal fédéral a dû trancher. L'Association des locataires du Canton de Zurich soutenait le plaignant, résident d'un home. Et le Tribunal des baux lui donnait aussi raison et relevait que la notion « habiter avec prestations de service » était - selon l'aspect du droit de bail – prédominante, le droit de bail devait donc être appliqué. La Cour suprême du Canton de Zurich qui voyait cela sous un autre angle soutenait la requête de la résidence, à la suite de quoi le résident s'est adressé au Tribunal fédéral. Pour des motifs très clairs, le Tribunal fédéral a rejeté la requête du plaignant et a ainsi autorisé l'augmentation du prix de la pension ; un signe positif en faveur de la liberté contractuelle pour nos fournisseurs de prestations.

La loi sur la prévention – et ainsi une mise sous tutelle des citoyens – a pu être stoppée grâce à une intervention importante des lobbies.

Le Canton de Berne a adopté un projet de loi qui prévoit l'introduction d'une obligation de formation pour tous les fournisseurs de prestations (homes, Spitex, hôpitaux). Nous avons participé activement à l'élaboration de ce projet en apportant des améliorations importantes au document initial. À présent, le président de la Conférence des directeurs de la santé publique recommande aux autres cantons l'introduction de ce modèle de formation.

La problématique sur la contribution des assureurs maladie pour les prestations « Inhouse-Spitex » n'est pas encore résolue. Les assureurs maladie ne réagissent pas tous de la même manière et n'appliquent pas - ou pas encore automatiquement - les recommandations mentionnées dans le contrat national de Spitex (prise en charge uniquement selon les tarifs stationnaires de CHF 27.- par heure).

En lançant la recommandation « Best Practice » - susceptible de servir de modèle à nos membres pour un règlement sur l'emploi - nous nous défendons surtout contre l'introduction d'un contrat collectif dans le domaine de la santé. Le comité a nommé un groupe de travail pour l'élaboration de ce document de base.

L'Association *senesuisse* participe à la préparation d'un contrat-cadre national entre les homes et les assureurs maladie. Curaviva refuse toutefois de nous traiter sur un pied d'égalité lors des négociations avec les assureurs maladie, raison pour laquelle nous concluons par la suite nos propres contrats (probablement identiques) avec les assureurs maladie.

senesuisse a élaboré avec l'Institut Gottlieb Duttweiler (GDI) une étude sur le thème "*Die Gesellschaft des langen Lebens – Zur Zukunft von Altern, Wohnen, Pflegen*" (*Une société de vie longue - l'évolution du vieillissement, de l'hébergement, des soins*). Des discussions qui influenceront vraisemblablement sur le genre des prestations et des soins à l'avenir ont eu lieu sur les formes d'habitations et les styles de vie des aînés.

Grâce au sponsoring - entre autres - de la Fondation Age, différents groupes de homes ainsi que le soutien de partenaires knowledge comme IBM et Swiss Re, cette étude intéressante est maintenant close et rencontre un grand succès.

En introduisant le stockage central de données via "SharePoint", notre Association ne prévoit pas de mettre sur pied le « bureau sans papier ». Le stockage numérique va certainement aider à réduire la consommation de papier puisque les responsables régionaux et le comité ont accès aux informations d'actualité online ; le travail et la recherche de documents s'en trouvent aussi grandement facilités. Chacun peut accéder au domaine auquel il est autorisé à accéder et ainsi être informé rapidement sur les décisions prises, les dates importantes et toute autre information utile.

Au cours de cette année, le directeur, son assistante ainsi que les collaboratrices au secrétariat ont à nouveau accompli un travail précieux et de manière souveraine, efficace et faisant preuve d'une très grande compétence.

Comme nous l'avons déjà relevé lors d'un entretien avec le Centre Patronal au sujet de la poursuite de notre collaboration, nous ne pouvons pas nous imaginer trouver un meilleur directeur que Christian Streit. Dynamique, compétent, intéressé et attentif, il perçoit les événements politiques qui concernent le domaine des homes et de la santé publique et intervient immédiatement si des dangers se profilent. Pour les responsables régionaux, le comité et en fin de compte également pour moi, il est d'un très grand soutien et les intérêts de nos membres sont remarquablement bien défendus.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir dix nouveaux membres. Malheureusement, quatre membres ont donné leur démission. Nous entendons souvent de la part de petits homes: nous avons ce qui nous est nécessaire. Au fait, ce que *senesuisse* entreprend pour ses membres sert également aux non-membres. Cette constatation ne doit toutefois pas être une motivation pour quitter notre Association. La solidarité entre les établissements économiquement indépendants est un signal fort envers les cantons et la Confédération.

Je remercie Christian Streit pour son grand engagement ainsi que ses collaboratrices pour leur précieux soutien.

Merci aux responsables régionaux aussi bien pour les activités qu'ils assument dans leur région, leur canton que pour notre Association. Nous savons que les tâches quotidiennes sont déjà très importantes, leur engagement pour *senesuisse* n'est donc que plus méritant.

Ceci est également valable pour mes collègues du comité qui consacrent gracieusement un grand nombre d'heures aux affaires de l'association, parcourent des distances importantes en voiture pour venir aux séances et donner des impulsions positives aux différents thèmes. Un grand merci pour leur précieuse collaboration.

Nos remerciements s'adressent également à vous. Grâce à votre affiliation, par vos inputs et votre engagement de tous les jours, vous renforcez notre Association et faites preuve d'une certaine cohésion vers l'extérieur, une présence qui ne pas être niée facilement. Chers membres, au nom du comité je vous remercie pour votre confiance et votre soutien. Vous donnez à notre Association sa raison d'être et une légitimation dans la défense de vos intérêts.

Ensemble nous sommes forts et nous serons – également dans le futur – en mesure de réaliser nos objectifs.

Clovis Défago
Président senesuisse

Mars 2013